

Balaruc-le-Vieux | Balaruc-les-Bains
Frontignan | Gigan | Marseillan
Mireval | Sète | Vic-la-Gardiole

N° 35 mars-avril 2016

notreAGGLO

magazine de Thau agglo

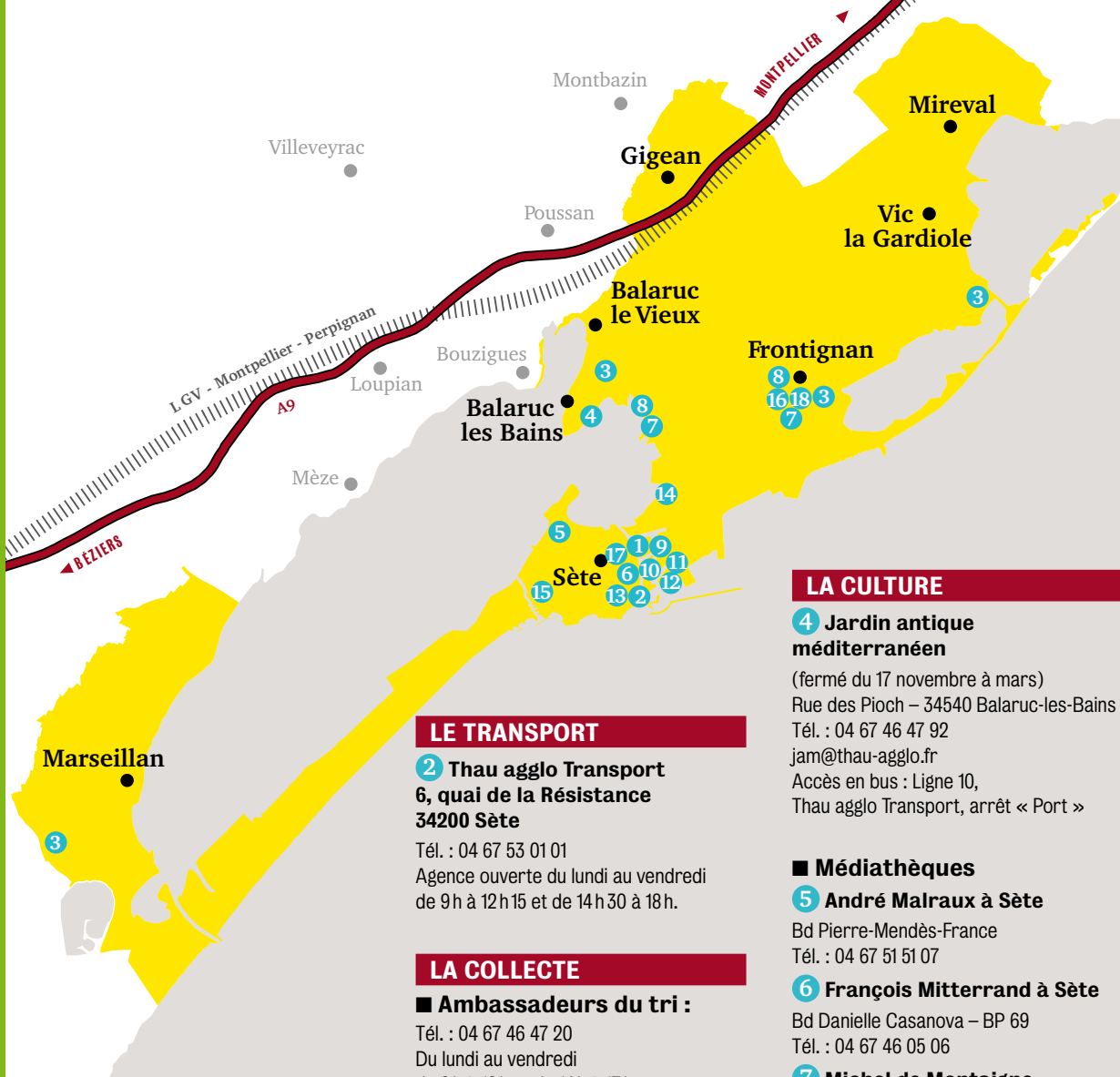
P. 19

L'Oursinade de Thau, les 11 et 12 mars à Sète

L'OURSINADE
DE THAU

Le projet
du conservatoire
sur les rails
p. 10

Le complexe
Fonquerne
bientôt restructuré
p. 12



L'HABITAT

8 PIG

(hors centre ancien de Sète)
Permanences à la Maison de l'Habitat (17 rue Pierre Sémard à Sète) du Cabinet Urbanis les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 11 h.
Contact Urbanis : 04 99 52 97 92
pigthauagglo@urbanis.fr
pigthau.aideshabitat.fr

9 OPAH RU

Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ (Accès : 14 rue de la Peyrade)
Accueil le mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr

10 ADIL (infos logement)

Permanences à Sète (17 rue Pierre-Sémard) et à Frontignan (7 rue des Raffineries). Sans RDV le mardi matin à Sète (questions locatives exclusivement). Sur RDV l'après-midi (Tél. : 04 67 555 555)
www.adil34.org

11 Compagnons batisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbattisseurs.org
www.compagnonsbattisseurs.org

12 Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains et Frontignan sur RDV au 04 67 13 80 94.
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

13 Boutique du logement

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc, à Sète
Tél. 04 67 74 35 05

FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

14 Fourrière Auto

Parc Aquatechnique
33 rue de Copenhague – 34200 Sète
Tél. : 04 67 48 45 11
Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

• Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »
34750 Villeneuve-lès-Maguelone
Tél. : 04 67 27 55 37
Tous les jours (sauf fériés) de 9 h à 17 h.

LA CULTURE

4 Jardin antique méditerranéen

(fermé du 17 novembre à mars)
Rue des Pioch – 34540 Balaruc-les-Bains
Tél. : 04 67 46 47 92
jam@thau-agglo.fr
Accès en bus : Ligne 10, Thau agglo Transport, arrêt « Port »

■ Médiathèques

5 André Malraux à Sète

Bd Pierre-Mendès-France
Tél. : 04 67 51 51 07

6 François Mitterrand à Sète

Bd Danielle Casanova – BP 69
Tél. : 04 67 46 05 06

7 Michel de Montaigne à Frontignan

1 Place du Contr'un
Tél. : 04 99 57 85 00

■ Musique

17 Conservatoire de musique

Rue Jean-Moulin 34200 Sète
Tél. : 04 67 46 20 97

18 École de musique de Frontignan

Avenue Frédéric-Mistral
34110 Frontignan la Peyrade
Tél. : 04 67 18 54 27

LE SPORT

15 Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau, à Sète
Tél. : 04 99 04 76 50

16 Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan
Tél. : 04 67 48 22 67

LE TRANSPORT

2 Thau agglo Transport 6, quai de la Résistance 34200 Sète

Tél. : 04 67 53 01 01
Agence ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE

■ Ambassadeurs du tri :

Tél. : 04 67 46 47 20
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
dechets@thau-agglo.fr

■ Horaires déchetteries de Thau agglo :

Tél. : 04 67 46 47 20

3 Balaruc-les-Bains, Frontignan, Marseillan et Sète

Du lundi au dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, sauf dimanche après-midi.

• Déchetterie de Montbazin

pour les habitants de Gigean
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h.

• Déchetterie de Villeneuve-lès-Maguelone

pour les habitants de Vic-la-Gardiole et Mireval
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche, de 8 h à 12 h.

L'ASSAINISSEMENT

■ Services d'astreinte collectif :

- 0 811 900 500 (Véolia)
Pour les communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval.
- 0 810 363 363 (SDEI Suez)
Pour les communes de Gigean, Marseillan, Sète et Vic-la-Gardiole.

■ Assainissement non collectif :

Tél. : 04 67 46 47 48
spanc@thau-agglo.fr

LA SOLIDARITÉ

1 MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

61 quai de Bosc – 34200 Sète
Tél. : 04 67 18 38 02

Thau en chiffres

2,5 M€
de travaux pour le Pont de la Gare

Voir page 6

1
futur conservatoire aux chais des Moulins

Voir page 10

2
programmes de rénovation urbaine

Voir page 20

2018
premier coup de pioche pour le quartier de l'entrée Est de Sète

Voir 22



édito

Toutes voiles dehors

Comme vous le découvrirez dans ce nouveau numéro de votre magazine « notre AGGLO », Thau agglo poursuit son effort pour dynamiser l'économie du territoire dans de nombreux domaines, et ce, malgré un contexte difficile et la baisse des dotations de l'État. Qu'il s'agisse de l'aménagement des zones d'activités, de la requalification des centres villes, du soutien aux créateurs d'entreprises ou de la promotion et de l'animation touristique, vous constaterez à quel point notre territoire dispose d'atouts et de forces vives qui nous permettent aujourd'hui de maintenir le cap que nous nous sommes fixés pour nourrir le développement et la compétitivité de notre bassin de vie.

Un bassin de vie qui s'enrichit également de nouveaux projets, comme celui du futur Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI), qui verra le jour aux chais des Moulins, et dont l'esquisse vous est dévoilée dans ces pages. Elle porte la griffe de l'architecte Rudy Ricciotti qui a été choisi parmi plus de 100 candidats envieux de faire revivre ce quartier emblématique de notre ville centre.

Un site pour lequel Thau agglo a lancé en décembre dernier un projet de « quartier durable » qui, à terme, redessinera l'entrée Est de Sète. Une réunion publique est prévue dans les prochains jours. Je vous invite à venir échanger avec nous sur ce nouveau quartier.

Lors du dernier conseil d'agglomération, le centre balnéaire Raoul Fonquerne a été déclaré d'intérêt communautaire.

Il est passé, au même titre que la piscine Di Stefano de Frontignan, sous la compétence de Thau agglo depuis le 1^{er} janvier 2016.

Cet équipement récréatif et sportif va bénéficier d'une mise aux normes et de nouveaux aménagements, que nous vous présentons, pour accueillir dans des conditions optimisées familles et clubs sportifs de notre territoire.

Enfin, je conclurai sur deux temps forts du mois de mars :

l'Oursinade de Thau qui pour sa deuxième édition vous accueillera dans une ambiance guinguette avec des dégustations proposées par nos pêcheurs d'oursins, conchyliculteurs et viticulteurs et « Escale à Sète », la fête des traditions maritimes et ses 130 bateaux prestigieux, qui célébrera cette année les 350 ans du port de Sète.

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va »

a dit Sénèque. En ce qui nous concerne, vous le constatez, le cap est clairement affiché et nous avançons à présent toutes voiles dehors.

François Commeinhes,

Sénateur-Maire de Sète,

Président de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau



Un observatoire des odeurs sur le territoire de Thau

Un nouvel Observatoire d'odeurs vient d'être mis en place autour du bassin industriel de Thau, en partenariat avec les collectivités locales, Thau agglo, la Mairie de Frontignan et la Mairie de Sète, l'association Action Risque Zéro Frontignan (ARZF) et les industriels Angibaud et Spécialités, SAIPOL, SCORI, SETOM et TIMAC Agro. Cet observatoire va permettre une meilleure identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties, ainsi que de suivre l'évolution des nuisances observées. Les relations entre les différents « intervenants » (industriels, associations, administrations, collectivités, riverains...) seront ainsi facilitées et les progrès plus faciles à mettre en évidence. Dans ce cadre a été créé un « Réseau de Nez ». Il s'agit d'un panel de riverains qui fournit quotidiennement des observations sur la gêne olfactive ressentie à partir des fiches standards mises en place par AIR LR. Chaque « Nez » a également la possibilité de saisir directement ses « observations olfactives » sur un site extranet. Ces « Nez » remplissent les grilles depuis leur domicile. Les personnes intéressées pour intégrer cet observatoire peuvent contacter le 04 67 15 96 60 ou info@air-lr.org.

Travaux d'aménagement de la future gendarmerie

Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement, les travaux d'aménagement de la future gendarmerie de Balaruc-les-Bains ont débuté en début d'année. À commencer par l'aménagement des réseaux d'assainissement créés par Thau agglo. La construction des bâtiments de la caserne démarrera au cours du premier trimestre, sur un terrain de 6 400 m². À côté d'elle, seront implantés les logements pour les gendarmes qui seront affectés à la surveillance du territoire. Cette résidence préfigure les logements sociaux qui seront construits à proximité d'ici 2020, créant ainsi un nouveau quartier balarucois. L'ensemble des travaux devrait être achevé au cours du premier semestre 2017.

Assainissement

Le premier tuyau en polyéthylène, posé sur la route de Balaruc, devant l'entreprise TIMAC AGRO, a été mis en place mi-janvier et tiré depuis l'espace public pour être ressorti coté du Pont Sadi Carnot. C'est sur le Quai de la Daurade que se poursuivent maintenant ces travaux visant à installer deux gros tuyaux d'assainissement.

PLUS
D'INFO SUR
WWW.THAU-AGGLO.FR
OU SUR



DE THAU
AGGLO



D'excellents résultats pour les laro-limicoles

Depuis de nombreuses années, Thau agglo mène différentes actions pour la gestion des habitats et des espèces sur les sites dont elle est gestionnaire. Sur les salins de Frontignan, lagune de Gâchon, salins de Villeroy et salins du Castellas, l'agglo réalise des îlots de nidification visant à favoriser l'installation saisonnière de colonies de laro-limicoles, espèces menacées à l'échelle inter régionale. Ces actions sont dynamisées depuis 2013 par le programme européen Life+Envoll dont fait partie Thau agglo et qui a pour but, en coordination avec l'association régionale des Amis du Marais du Vigueirat, de créer un réseau de sites reproducteurs sur le pourtour méditerranéen français et d'aider à cofinancer des aménagements adaptés. Aujourd'hui les résultats sont là : pour 2015, les sites des salins de Frontignan ont vu une forte présence de mouettes rieuses et mélanocéphales. Les salins du Castellas ont battu des records de présence de sternes pierregarin. Quant aux salins de Villeroy, il est devenu en 2015, le 1^{er} site de la région méditerranéenne pour la sterne Caugek avec 2823 couples, soit presque 100 % des effectifs reproducteurs. Le programme Life+Envoll se poursuit jusqu'en 2018.



Logements sociaux

Thau agglo apporte son soutien aux bailleurs sociaux et aux associations agréées pour la production de logements locatifs sociaux. Dans ce cadre, le Conseil communautaire a accordé une subvention de 31000 € à l'OPH de Sète pour l'acquisition-amélioration de quatre logements sociaux collectifs, situés 13 rue Montmorency à Sète. La ville de Sète a délégué le droit de préemption à l'OPH de Sète pour cette acquisition. Le prix de revient prévisionnel de l'opération s'élève à 588 708 € TTC dont 226 740 € TTC de charge foncière. La livraison est prévue en septembre 2016.



Pour la mobilité durable

De 2016 à 2020, Thau agglo va investir plus d'1,13 M€ en faveur de la mobilité durable sur son territoire à travers les actions suivantes : des subventions pour l'acquisition de vélos électriques (100 000 € TTC), l'installation de 12 bornes de recharges électriques (sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Hérault Énergies) réparties sur les huit communes (180 400 € TTC), des travaux de résorption des discontinuités du schéma cyclable intercommunal (600 800 € TTC) qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, deux stations de vélos en libre service sur le lido de Sète à Marseillan (144 000 € TTC), l'achat de 5 vélos électriques de fonction affectés aux déplacements professionnels des agents de Thau agglo (7 200 € TTC), ainsi que l'attribution des primes à l'installation de chauffe-eaux solaires thermiques pour les habitants du territoire (100 000 € TTC).



Des courantomètres dans les canaux

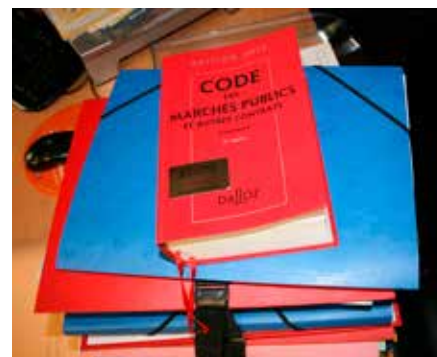
Depuis 2009, SUEZ environnement, partenaire de Thau agglo pour la gestion de son service de collecte et de traitement des eaux usées, a développé un système de « management environnemental » pour suivre la qualité des eaux de l'Étang de Thau. A ce titre, de nouveaux courantomètres ont été mis en service sur le canal de la Peyrade et dans les canaux de Sète. Ils permettent de comprendre les échanges entre la lagune et la mer en fonction de l'influence des vents, des courants, des pluies, etc. Les collectivités, Thau agglo et les communes, investissent depuis des années pour des systèmes d'assainissement performants et pour limiter l'impact des activités humaines. Il s'agit de préserver le cadre de vie, le tourisme et les activités économiques en lien direct avec la lagune (thermes, conchyliculture, pêche, zones de baignade ...). En cas de pollution, une alerte est envoyée.

LE PROCHAIN
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
AURA
LIEU LE
29 FÉVRIER
À FRONTIGNAN



Mutualisation et marché public

La mutualisation - dont le but est de faire des économies - est en marche ! Plusieurs collectivités se sont associées à travers une convention de groupement de commandes publiques. Ainsi les communes de Sète, Balaruc-les-Bains, Vic la Gardiole, Marseillan, les offices de tourisme de Balaruc-les-Bains et de Marseillan, la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes (SPLETH) et Thau agglo lanceront prochainement un marché public commun pour la fourniture de documents imprimés, l'impression de supports de communication et la fourniture de gadgetterie.



BRÈVES D'AGGLO



Pont de la Gare à Sète : c'est parti pour les travaux

pont de la gare



Après le pont de Tivoli, entièrement rénové en 2014, les travaux de réhabilitation du Pont de la Gare ont débuté fin janvier 2016 pour une durée de 7 mois.



La Région, en partenariat avec Thau agglo, entreprend le confortement de la pile centrale par une reprise de tout le complexe assurant la rotation de l'ouvrage (la fondation du chemin de roulement, le rail, les galets supports du tablier et la crémaillère) et la reconstitution complète de la culée sud (depuis les fondations jusqu'à la chaussée). Les systèmes de calage du pont, plus que centenaires, vont être remplacés. Le tablier, quant à lui sera remis à neuf. Sont également prévues la réfection des chaussées, des trottoirs et la reprise de l'éclairage. Pour rappel, le Pont de la Gare a été construit en 1908. Son tablier date de 1969. Les culées, piles et systèmes de mobilité sont conservés dans leur état d'origine du début du siècle dernier. En 2006, la culée nord a été renforcée. Ces travaux de 2,5 M€, financés à part égale par la Région et Thau agglo, vont permettre de fiabiliser les ouvertures et les franchissements du Pont de la Gare, dès 2016. Ainsi rénové, ce pont permettra de recevoir la déviation des nombreux véhicules pendant la reconstruction du pont Sadi Carnot à venir. La circulation a dû être coupée le 1^{er} février afin de raboter les chaussées. Le pont a ensuite été tourné et levé pour rendre accessibles les appuis. Les travaux s'achèveront en juillet.

→ Pour les piétons

Une passerelle piétonne est mise en place à l'instar de ce qui a été fait sur le pont de Tivoli. Elle est accessible dès 4h30 du matin, jusqu'à 23h30, 7 jours sur 7. Les horaires d'ouverture sont harmonisés avec ceux des trains pour répondre au mieux aux attentes des usagers.

→ Pour les navires

La passerelle flottante est ouverte en même temps que le pont Sadi Carnot, 2 fois par jour à 10h30 et 19h15, sur réservation au 04 67 46 34 36.

→ Pour les véhicules légers

Venant de Balaruc, une déviation est mise en place soit par la route de Cayenne, soit par le pont du Tivoli. Si l'on vient de l'avenue Victor Hugo, l'on peut emprunter le quai du Pavois d'Or, le pont de la Bordigue, le quai de Bosc et le pont Sadi Carnot, les quais Vauban, Maillol, le pont du Tivoli et la route de Cayenne.

→ Pour les poids lourds

Le pont Sadi Carnot est interdit aux poids lourds de plus de 19 tonnes. Le circuit s'effectue par le pont du Tivoli, le quai Maillol, le quai Vauban, le quai du Pavois d'Or, le pont de la Bordigue et le quai de Bosc dans un sens ; dans l'autre sens : quai de Bosc, pont Virla, quais Merle et Docteur Scheydt, quai du Pavois d'Or, quai Vauban, quai Maillol, pont du Tivoli.

→ Pour les transports en commun

Les bus qui empruntent habituellement le Pont de la Gare effectueront leur terminus soit à la Gare, soit quai du Pavois d'Or qui devient le lieu principal de régulation pendant les travaux.

→ Les lignes impactées arrivant de l'extérieur

Ce sont les lignes 10 (Balaruc/Sète), 13 (Gigean/Sète), 915 (TAD Marseillan/Sète) et 9 (Marseillan/Sète, mais qui ne fonctionnera qu'à partir de mai). L'exception des arrivées avant 8h30 permettant de se rendre aux collèges et lycées du centre (terminus en centre-ville maintenu), le terminus des lignes 10 et 13 s'effectuera, le reste de la journée, à la gare SNCF. La liaison avec le centre-ville se fera soit par une correspondance avec la ligne gratuite (ligne 6) soit en traversant la passerelle piétonne pour accéder à l'arrêt Pavois d'Or.

Pour les lignes arrivant de Marseillan, le terminus se situe quai du Pavois d'Or.

→ Les lignes Sétoises impactées (1, 2, 3, 6)

Ce sont les lignes 1 et 3. Vers la gare : les lignes ne passeront plus par l'avenue Victor Hugo mais sur les quais Merle et Scheydt avec Terminus au quai Pavois d'Or. Vers le centre-ville, le départ se situe du quai Pavois d'Or, puis avenue Victor Hugo, sauf le vendredi (jour de marché) où une déviation est mise en place via le quai Vauban.

La ligne 2 (Île-de-Thau/Gare-Centre-ville) effectuera le terminus à la Gare SNCF. La liaison avec le centre-ville se fera par une correspondance avec la ligne gratuite (ligne 6, soit en traversant la passerelle piétonne pour accéder à l'arrêt Pavois d'Or. La ligne 6 (navette gratuite Gare/Centre-ville) effectuera le détour au départ de la Gare par la Route de Cayenne, le Pont Tivoli, le Pont Virla pour rejoindre le centre-ville. Des documents d'informations spécifiques seront remis aux usagers avant le début des travaux. ■





À 22 ANS, AUDE COMPAN PARTICIPE POUR LA PREMIÈRE FOIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE RIO EN 49ERFX, LE NOUVEAU SUPPORT OLYMPIQUE POUR LA VOILE FÉMININE, ET REPRÉSENTE LA FRANCE AUX CÔTÉS DE SARAH STEYAERT.



AUDE COMPAN : UNE BATTANTE

« de l'envie
et de la détermination »

Née à Sète et Marseillanaise de souche, Aude Compan a grandi les pieds dans l'eau. Elle a tout naturellement commencé à naviguer sur l'étang de Thau dès son plus jeune âge, à bord du traditionnel « Optimist ». « Très vite, j'ai voulu faire du double. Être deux, c'est encore plus enrichissant que travailler en équipage. Savoir partager et prendre les bons moments comme les moins bons, nous rend plus fort » dit-elle.

Les résultats n'ont pas tardé : trois fois championne de France en catamaran SL15.5 au sein du Cercle de Voile de Marseillan, et une fois vice-championne de France sous les couleurs de Voiles Fun Sète.

Pour augmenter sa polyvalence et se confronter à la concurrence internationale, Aude Compan a changé à deux reprises de support, toujours en double. « J'ai d'abord fait du 420, puis, depuis 3 ans et demi, du 49erFX, un dériveur, de 4 m 99, très instable, qui a la particularité d'avoir des "ailes" de chaque côté. C'est la nouvelle discipline olympique pour la voile féminine ». Progressivement, les résultats sont arrivés et les Jeux Olympiques sont devenus pour

elle un réel objectif : « Quand j'ai pensé aux Jeux Olympiques, c'était à ceux de 2020. Mais pendant ma préparation, j'ai changé d'équipage. Et ce changement m'a permis de me propulser rapidement sur les devants de la scène internationale. Je navigue aujourd'hui avec Sarah Steyaert, qui a déjà participé aux JO de Pékin (5e) et de Londres, en Laser. Et c'est donc ensemble que nous nous sommes qualifiées pour les JO de 2016 et que nous représenterons la France en août prochain ».

Récemment les deux compétitrices ont participé à la 1^{re} étape de la coupe du monde à Miami où elles ont terminé à la 15^e place, (petit résultat après une trêve hivernale) avant d'enclencher sur le Championnat du Monde 2016 qui a eu lieu en Floride du 9 au 13 février, la première échéance importante d'une saison qui va être longue : « Il faut donc procéder par étapes. Nous avons encore du travail technique à faire mais nous devons conserver nos points forts. Avec Sarah, nous allons nous battre avec envie et détermination pour aller chercher de bons résultats ! ». ■



Réduction des déchets : des résultats surprenants

Antoine Reboul et Marie Le Gallic sont sensibilisés depuis longtemps à la protection de l'environnement. Et c'est tout naturellement qu'ils ont accepté de faire partie des 12 foyers témoins engagés dans l'opération de réduction des déchets initiée par Thau agglo.

Antoine et Marie sont des inconditionnels de l'optimisation des déchets et de l'approvisionnement en circuit court. Antoine vient de monter sur internet son entreprise, «Superpanier», un service de livraison de produits locaux à domicile, sur le lieu de travail et bientôt en point relais. À la maison, ils sont 4 avec Clémentine, 4 ans, et depuis janvier 2015, un petit Félicien : « Pour la question des déchets, on a toujours pratiqué le tri. On essaie d'acheter le plus possible des produits non conditionnés. On va au marché, on utilise notre sac... » explique Marie. « Quand nous avons adhéré à la démarche

de Thau agglo, Félicien venait de naître. Nous avons déjà utilisé des couches lavables avec Clémentine mais nous n'avons pas quantifié les avantages de l'expérience. Cette fois, nous l'avons fait et le résultat est stupéfiant ! ». Parallèlement, la famille s'est équipée d'un lombricomposteur de type Worm Café, a intensifié la chasse aux emballages inutiles ainsi que l'utilisation des couches lavables.

Résultats après 3 mois

Pour les déchets ménagers non recyclables :

- Mois 1 (pas de changement d'habitudes) : 19 kg.
 - Mois 2 et 3 (avec couches lavables, lombricompost et diminution des emballages) : 10 kg (moyenne par mois)
- Soit une réduction de 9 kg/mois.

Pour les couches/bébé :

- Mois 1 (pas de couches lavables, bébé de 3 mois) : 134 couches jetées, poids total : 22 kg (coût : environ 20 €)
- Mois 2 (couches lavables, couches jetables pour les nuits et les déplacements type week-end en famille sans possibilité de laver, bébé de 4 mois) : 34 couches jetées, poids total : 7 kg (coût : environ 5 €).
- Mois 3 (idem mois 2, bébé de 5 mois) : 23 couches jetées. Soit une diminution en nombre de couches d'environ 400 % ! « Et pour autant, nous n'avons pas fait 4 fois plus de lessives » conclut Marie Le Gallic. « J'espère que les familles liront attentivement ces résultats. Ça fait réfléchir ! ». ■

Le futur Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI), qui verra le jour aux chais des Moulins, a désormais un visage. Il le doit à l'architecte Rudy Ricciotti dont le projet a été choisi parmi 3 candidats retenus en dernière instance.



Le projet du conservatoire sur les rails

« Faire entrer la lumière »

C'est donc l'agence Rudy Ricciotti qui a été choisie par le jury lors d'une réunion le 18 décembre dernier pour être le maître d'œuvre du futur conservatoire intercommunal, en collaboration avec Pierre et Françoise Di Tucci de l'agence sétoise Signal. Le projet, qui devrait être livrable à la rentrée 2018, comportera en outre un auditorium d'environ 400 places, ouvert à d'autres manifestations. Cette réalisation d'envergure s'inscrit dans un vaste programme culturel de réhabilitation des chais des Moulins situés le long du canal de la Peyrade, dans le contexte du réaménagement de l'Entrée Est de Sète. Divisé en deux parties accolées, il va s'étendre sur une surface de 8 000 m² et accueillera le Musée International des Arts Modestes, des ateliers d'artistes, une antenne de l'école des Beaux-arts ainsi que le conservatoire avec son auditorium. Édifiée à partir de cinq trames de chais quasiment identiques, la partie agencée par Rudy Ricciotti porte sur une surface de 5 500 m² dévolue aux beaux-arts et au conservatoire, ainsi que sur le traitement de leurs abords.

Un mariage entre mémoire et haute technicité

Construits le long du canal de la Peyrade, deuxième canal creusé à Sète pour relier le port et l'étang, les chais témoignent de la florissante activité industrialo-portuaire de la ville. Aux XIX^e et XX^e siècles, le port était le lieu privilégié du transit du négoce en vins et spiritueux des régions méridionales vers l'étranger. Adossés aux rails de chemin de fer, les beaux-arts et le conservatoire s'inscrivent dans une topographie industrielle liée au travail de la vigne et du vin et au commerce maritime. Partant de ce constat, la proposition architecturale de l'agence Ricciotti a voulu respecter la dimension mémorielle tout en y intégrant les dernières technologies, dans un esprit de développement durable.

Ainsi, on pénétrera à l'intérieur de l'enceinte du pôle culturel par la façade Nord, entrée historique du site comme l'atteste la majestueuse porte de pierres sculptées. C'est donc une vision nouvelle, inédite qui est proposée, puisque l'actuelle avenue des Moulins se trouvera positionnée sur l'arrière des bâtiments, tandis que selon le schéma de circulation proposé par l'agglomération, une voie sera créée côté Nord. Encadrée par des espaces paysagers, des parkings arborés, des allées piétonnières et une piste cyclable, cette voie deviendra un nouveau boulevard urbain vers lequel convergeront les flux d'entrée de ville, depuis Balaruc-les-Bains, La Peyrade, Frontignan et la gare de Sète. Quant à l'avenue des Moulins, sa vocation est de devenir à terme un cheminement pédestre, protégé du tumulte. Sur l'autre rive du canal, depuis le boulevard Gilbert Martelli, la façade vitrée des 5 bâtiments recouverte de lames de pierre en guise de brise-soleil proposera tout du long un paysage minéral, reflété par le miroir des eaux.

L'architecture intérieure

Le programme est découpé en plusieurs entités distinctes : le pôle administratif, les ateliers des beaux-arts, le conservatoire et son auditorium. L'architecture intérieure à la géométrie simple et ordonnancée va à l'essentiel. Passé la majestueuse porte d'entrée, l'accès aux différentes parties du bâtiment se fera à partir d'un atrium protégé des vents du Nord par un sas et de la pluie par un préau. Ce préau sera en relation directe avec le pôle administratif. Espace de sécurité et bureaux en rez-de-chaussée seront positionnés de manière à permettre la surveillance des entrées et des sorties. L'auditorium de 400 places sera construit dans la continuité de la façade Nord. Il est prévu pour accueillir des

concerts de musique mais aussi des auditions théâtrales et des projections. Un soin particulier sera apporté à l'acoustique. L'idée maîtresse est de proposer des systèmes performants qui puissent être gérés en fonction de la puissance et du type d'émission sonore. L'auditorium sera posé sur un écran de bois : gradin, scène, plancher. Les murs diffuseurs longitudinaux et de fond de salle seront dépliables, pour moduler le son. Une salle donc à l'acoustique irréprochable et équipée avec une technologie de son temps où l'on pourra lire sa partition sur son iPad !

Les beaux-arts et le conservatoire seront situés de l'autre côté de la rue intérieure. Ils seront séparés par un déambulatoire. La lumière sera captée par les façades vitrées et par deux patios de 105 m² chacun, élevés sur deux niveaux et desservis par escaliers et ascenseurs. À l'étage, les volumes seront libres jusqu'au toit. La salle d'exposition des beaux-arts sera ouverte et accessible directement depuis l'atrium via la rue intérieure. Les ateliers des beaux-arts consacrés aux pratiques des enfants, seront situés en rez-de-chaussée, proches du futur MIAM.

Les accès à toutes les salles seront tournés vers l'intérieur à l'exception de la salle de réunion également prévue pour accueillir les jurys de concours, qui ouvrira sur l'accès à l'auditorium.

Des performances Haute Qualité Environnementale

Le projet prévoit de réaliser les bâtiments dans l'esprit d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Une conception bioclimatique

Cette stratégie, qui met en œuvre des solutions dites « passives » pour obtenir un confort d'ambiance de la manière la plus naturelle possible, permet de profiter au maximum du soleil en hiver et de s'en protéger l'été. Ici, la masse des bâtiments d'origine est une alliée. Un soin particulier sera apporté au traitement de l'étanchéité des parois, à l'élimination des ponts thermiques et à la qualité des menuiseries. Le choix des solutions de chauffage et de climatisation par pompe à chaleur ainsi que des systèmes à récupération de calories de l'air combinera performance et utilisation des énergies renouvelables. En été et en mi-saison, le fonctionnement des centrales de traitements de l'air en free-cooling la nuit et lorsque les conditions extérieures le permettent assureront un rafraîchissement des locaux et un très bon confort des occupants.

La qualité sanitaire des espaces

Elle s'appuiera sur 3 facteurs : la limitation des polluants à l'intérieur des locaux, une ventilation appropriée et un traitement adéquat des parois. L'emplacement des entrées d'air sera déterminé en fonction des sources de pollution (voies de circulations, vents dominants...). Le choix des matériaux contribuera également à la qualité sanitaire des espaces. Les peintures, les colles et les revêtements intérieurs seront choisis dans des gammes limitant le dégagement de composés organique volatiles (COV) et devront présenter au minimum l'écolabel européen.

Le confort acoustique

L'isolation acoustique vis-à-vis de l'extérieur mais aussi entre les salles a été pensée à partir d'équipements techniques sélectionnés tant pour leur performance énergétique que pour leur qualité acoustique. Pour maîtriser les bruits d'équipements, des pièges à son seront installés proches des centrales de traitement d'air afin d'atténuer les nuisances sonores. ■

3 QUESTIONS À

> **Christophe Durand,**
Maire de Mireval,
Vice-président de
l'agglomération délégué
à la politique culturelle



Qu'est-ce qui a motivé le choix du projet architectural de Rudy Ricciotti pour la réalisation du conservatoire et de l'annexe des beaux arts ?

Tout d'abord, je tiens à dire que parmi la centaine de dossiers qui nous a été proposée, ce projet a attiré de très grandes signatures architecturales, comme Christian de Portzamparc ou la société Deshoulières-Jeanneau. C'est dire l'intérêt qu'il a suscité auprès des professionnels. Ce qui a fait pencher la balance en faveur de l'agence Ricciotti, c'est, je crois, la préservation de l'aspect patrimonial. Et aussi cette idée originale d'inverser les accès. Une inversion qui cadre parfaitement avec la future infrastructure routière que Thau agglomération se propose de mettre en place.

Un bâtiment neuf et mieux adapté à l'enseignement

de la musique et des arts : c'était votre souhait.

Oui. Le conservatoire de Sète était un peu à l'étroit dans les locaux de l'ancien collège Jean-Moulin. Le bâtiment est très ancien, d'accès difficile. Sans compter les nuisances sonores et les problèmes de stationnement. Il fallait à l'agglomération un établissement à son échelle. Nous allons en plus pouvoir travailler avec les écoles de musique du territoire et harmoniser les tarifs.

Comment voyez-vous l'avenir de cet outil culturel ?

Il faut voir les choses globalement. À terme, conservatoire, MIAM, annexe Beaux-arts, auditorium, ateliers d'artistes... l'ensemble sera le centre d'un réseau dédié à la culture et deviendra un véritable lieu ressources. Ce pôle culturel constitue un enjeu primordial pour l'agglomération de Thau et la ville de Sète.

Entretien avec Rudy Ricciotti

Qu'est-ce qui vous a poussé à candidater pour le projet du conservatoire ?

Pour Pierre Di Tucci et moi-même, cela s'appelle le droit au travail ! Je suis responsable d'une agence d'architecture qui emploie 30 collaborateurs et je me dois d'apporter à cette agence du travail. Je suis fils d'ouvrier et fais face à mes obligations de patron. « L'archi star », comme vous dites, a souvent le cœur à gauche et le porte-monnaie à droite, c'est caricatural d'une économie bobo. L'autre raison est que j'adore Sète, qui me fascine. Sète est une ville érotique, absolument métaphysique, et j'y ai un attachement personnel très particulier, lié à une période de ma vie. Je suis camarguais, originaire de Port-Saint-Louis-du-Rhône et partage les codes de ce territoire. La Camargue est un pays à la castagne solaire et à castagne tout court. D'une manière générale, ce territoire d'eau, de sel et de soleil, est un autre monde, un monde surréaliste, dadaïste. Les gens y ont le





sens de la provocation et l'humour pataphysique. Ils sont imprévisibles, fous ou psychopathes. Il y a des tensions esthétiques incroyables.

Quelles ont été vos sources d'inspiration pour cette réalisation ?

La culture n'a pas que des droits. Elle a des obligations. C'est ce que j'ai dit lors de la présentation à la commission, j'avais obligation de faire éloge de ce qui existe. Lorsqu'on arrive devant ces chais, l'image est extrêmement romantique, une image du XIX^e siècle, une peinture. Il est incroyable que cet ensemble soit encore intact, et tienne toujours la route. Le parti pris est d'éviter de prendre ce dispositif en otage et de passer à tabac la perspective historique. Toute transformation radicale était donc exclue. À partir de là, il faut procéder avec délicatesse, dire « s'il vous plaît » aux bâtiments existants, éviter toute vulgarité néo-moderne. On a donc gardé la morphologie originelle et travaillé sur la transparence en relation avec le canal. Il ne faut pas oublier que le fonctionnement sera de type éducatif et qu'il faut donc faire entrer la lumière. D'où la façade en verre sophistiquée et protégée de feuilles de pierre brute. C'est une recherche s'apparentant au maniérisme. Je cite volontiers cette référence, le poète Barbey d'Aurevilly, dont la démarche consistait à fabriquer les phrases les plus denses possibles dans le seul souci de la narration. Nous les architectes, nous sommes dans une grande difficulté existentielle : que faire dire à l'architecture ? On restructure, on vocifère mais, il faut aussi arbitrer un choix esthétique, écrire un langage, refuser l'exil de la beauté. Si nous choisissons d'inscrire la mémoire dans la matière, il faut bâtir le récit par les phrases les plus denses possibles. À l'arrivée, le projet du conservatoire devient classique, mais très narratif avec cette pierre brute découpée. Par son côté sauvage, elle viendra exciter le conservatisme apparent de cette mémoire du vin. Un peu comme nous les camarguais...



Rudy Ricciotti

Le complexe Fonquerne bientôt restructuré



Lors du dernier conseil d'agglomération, le centre balnéaire Raoul Fonquerne a été déclaré d'intérêt communautaire. Il est passé sous la compétence de Thau agglo depuis le 1^{er} janvier 2016. Cet équipement récréatif et sportif va donc bénéficier d'une mise aux normes et de nouveaux aménagements.

Comme la plupart des équipements aquatiques de l'agglomération, le complexe Raoul-Fonquerne de Sète est arrivé à saturation en termes de fréquentation. L'accroissement démographique sur le territoire, la démocratisation des activités sportives et l'augmentation des besoins des clubs ont amené Thau agglo à s'intéresser au devenir de cet équipement. Au-delà de ce constat, le complexe ouvert en 1994 présente des signes de vieillissement et a fait l'objet de réparations coûteuses et de remise aux normes à de nombreuses reprises. Aujourd'hui, l'agglomération envisage d'agrandir et d'aménager le site pour se doter d'un équipement performant à sa mesure.

Actuellement, le centre balnéaire bénéficie déjà d'une dimension intercommunale et attire, outre les Sétois, de nombreux pratiquants issus de l'ensemble des communes environnantes. Il propose une piscine couverte qui associe sport et loisir, avec un bassin de 25 x 15 m, un bassin ludique avec toboggan, un bain jacuzzi, un bassin à vagues, une pataugeoire, un solarium intérieur et extérieur et une terrasse et pelouse d'agrément.

Demain : des aménagements performants et haut de gamme

Un projet d'extension et d'aménagement du centre Fonquerne est actuellement à l'étude. Il prévoit de répondre aux besoins du public mais aussi des associations sportives locales et des établissements scolaires. Avec localement plus de 500 compétiteurs et des résultats à l'international dans les trois disciplines : water-polo, natation synchronisée et nage en eau libre, l'organisation



de compétitions de haut niveau est un objectif incontournable. La création d'un bassin olympique extérieur de 50m x 25 m (10 couloirs) permettrait l'organisation de ces compétitions. L'actuel bassin intérieur de 6 couloirs ferait partie d'une zone de rencontre sportive, ludique et de loisir réhabilitée.

Côté scolaire, rappelons que les effectifs de l'agglomération et de la CCNBT confondus dépassent les 20 000 élèves ! On comprend dès lors l'utilité d'une augmentation de la capacité d'accueil et des structures d'apprentissage dans un territoire intimement lié à l'eau où savoir nager est non seulement une ouverture sur la pratique sportive mais aussi un gage de sécurité pour les enfants.

À proximité du bassin olympique, des espaces ouverts et paysagers avec plages minérales et végétales, solarium sur pilotis et Splash pad (jeux d'eau d'extérieur) accueilleraient un public familial pour des activités ludiques et de détente.

Le projet s'accompagnerait de modifications concernant l'espace d'accueil, les vestiaires, les locaux techniques ainsi que du réaménagement et de l'extension de l'aire de stationnement. Les aménagements viseraient à créer un espace accueillant et valorisant, et à favoriser une circulation aisée et intuitive aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du complexe et entre les différents bassins. Il viserait également à améliorer les conditions de travail des personnels administratifs et actifs (salle de pause, sanitaires dédiés, bureaux et salle de réunion) mais aussi à accueillir des associations.

Faire entrer le complexe Fonquerne dans l'ère du 21^e siècle

Si le centre balnéaire était, à son ouverture, novateur par rapport aux piscines traditionnelles, le concept a depuis évolué. Lieu de vie et de convivialité, les espaces aquatiques modernes intègrent désormais la tendance bien-être et remise en forme. Pour répondre à ces nouveaux critères qui sont un élément fort d'attractivité aussi bien pour la fréquentation locale que touristique, un espace cocooning qualitatif et sensoriel composé d'un secteur dédié à la détente avec sauna, hammam, bassin balnéo... et un autre plus sportif, avec salle de cours collectifs, salle de cardio/fitness et salle de musculation, viendraient compléter l'offre. S'y ajouterait un restaurant, lieu d'animation et de convivialité avec vue et accès sur le bassin extérieur. ■

3 QUESTIONS À

**> Magali Ferrier
Vice-présidente
de Thau agglo déléguée
à la politique sportive
Maire de Vic-la-Gardiole**



L'agglomération envisage une extension du centre balnéaire Raoul Fonquerne. Où en est-on de ce projet ?

Au tout début. Pour le moment, nous en sommes à l'étude, même si nous avons déjà pas mal de pistes. Le projet est conditionné par les études et les travaux de renforcement des berges. Et Fonquerne n'est pas le seul équipement concerné.

Quels sont les objectifs de Thau agglo ?

Répondre à l'augmentation de la demande et continuer de mettre en œuvre une politique équitable sur tout le territoire du bassin de Thau. La piscine Joseph-Di-Stefano à Frontignan vient également de passer sous la compétence de l'agglomération. Fonquerne est donc à comprendre dans un projet global qui se propose de permettre à tous une accession facile à ce genre d'équipement, quel que soit le lieu d'habitation et la condition sociale des usagers. L'autre motivation,

c'est la volonté de développer la pratique sportive encadrée, principalement en direction des scolaires. Le sport est un outil pédagogique extraordinaire. Il favorise le lien social et le « vivre ensemble ».

Quels sont les différents axes de ce projet ?

Le transfert des deux piscines communales de Sète et Frontignan n'est qu'une première étape. Thau agglo envisage de délocaliser la piscine Di Stefano pour répondre aux besoins des communes de Vic-la-Gardiole, Mireval et Frontignan, soit un bassin de population de presque 30 000 habitants qui n'ont pas accès à une piscine proche de chez eux. Un 3^e équipement sera construit à Gigan. Il rayonnera sur les communes de la communauté de communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT) : Poussan, Montbazin, Villeveyrac, et devra plus précisément répondre aux besoins du collège de Poussan.



économie

DOSSIER

Cap sur le développement économique

Malgré un contexte difficile et la baisse des dotations de l'État, Thau agglo continue d'intensifier son effort pour dynamiser l'économie du territoire dans nombreux domaines : l'aménagement des zones d'activités, la requalification des centres-villes, le soutien aux créateurs d'entreprises, la promotion touristique, l'animation, la recherche et le développement.



Remise d'une subvention FISAC à une commerçante de Balaruc-les-Bains

La requalification des ZAE a commencé

Depuis le transfert des Zones d'Activité Économiques à l'agglomération, Thau agglo a décidé d'investir dans leur requalification, 14 M€ d'ici 2020. Une étude est en cours pour déterminer les priorités. Elle a fait l'objet d'une réunion avec les entreprises des 13 zones du territoire concernées. Les travaux seront confiés à la SPL du Bassin de Thau (Société Publique Locale). En attendant, préalablement à cet ambitieux programme, certains travaux de sécurisation, de signalétique et de jalonnement ont été entamés. Panneaux départementaux, totems, relais d'info service avec carte (RIS), noms de rues, de restaurants et d'hôtels à bonne hauteur pour les automobilistes, n° des entreprises... devraient permettre aux usagers de mieux s'orienter dans le dédale des ZAE. Achèvement de ces travaux : fin 2^e trimestre 2016.

Zone Balaruc-Loisirs

Des travaux de voirie et de marquage au sol pour remettre des sens de circulation cohérents et sécuriser la liaison entre Carrefour et le secteur Balaruc-loisirs ont été menés à bien. Au niveau de la station service, le rond-point est désormais à double sens, vers la sortie principale de la zone Balaruc-loisirs. Au droit de l'enseigne « Intersport », 6 places de stationnement ont été marquées au sol. Une voie d'insertion au droit de l'enseigne « Cuisinella » vers Les Tamaris a été matérialisée. Les entrées et sorties de « Mr Bricolage » ont été sécurisées.

Zone des Eaux-Blanches

Sur cette zone, 11 ha ont été cédés par Flexys à l'Etablissement Public Foncier de Région pour le compte de Thau agglo. Cette disponibilité foncière permettra la délocalisation des entreprises qui sont actuellement implantées sur le périmètre de la future Entrée Est de Sète, appelée à un autre avenir. Indépendamment du programme de requalification, une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée sur cette friche industrielle pour des aménagements. Il s'agit de créer une voirie centrale et de délimiter des parcelles qui seront ensuite proposées à des entreprises. Également sur cette zone, des problèmes de sécurisation ont été pris en compte. En bordure du canal et en fond de zone, l'accès à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) et à l'entreprise Charlon sera fermé la nuit par un portail automatique.

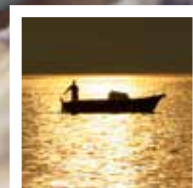
Zone aquatechnique

Un peu avant Noël, des travaux d'abattage des eucalyptus, dont les branches en cassant déchiraient les bâches des poids lourds, ont été exécutés à la demande des entreprises concernées.

Les centres-villes dynamisés

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) est un dispositif national mis en place en 2005. Il accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets à destination du commerce de proximité, sédentaire ou non, afin de soutenir son dynamisme. Son

Un label
national
pour notre
territoire



PAYS DE THAU

LA PERLE DU LANGUEDOC

www.thau-agglo.fr   

intervention a un réel impact sur l'économie locale et joue un rôle important auprès des très petites entreprises (TPE) en cofinçant les investissements de modernisation, d'accessibilité et de sécurisation de leurs locaux d'activité.

Dans ces programmes partenariaux qui rassemblent l'État, les communes, la CCI, les associations de commerçants et l'agglomération, trois volets d'actions : un financement pour des animations commerciales, des aides directes aux commerçants et un investissement dans des opérations de requalification des centres-villes. Au fil des années, le FISAC a évolué. Aujourd'hui, il fonctionne davantage sur la base d'appels à projets, assortis d'un cahier des charges précis.

Parallèlement à ce dispositif, l'agglo a mis en place des actions collectives à l'échelle du territoire :

→ **1^{re} mission** : une étude de veille stratégique va permettre d'étudier l'implantation des commerces en centre-ville et de voir s'il y a matière à mettre en place un droit de préemption sur les baux commerciaux. L'idée, c'est garder la main sur les implantations et éviter la multiplication dans la même rue de la même offre commerciale.

→ **2^e mission** : la mise en place d'un conseil architectural auprès des commerçants, aussi bien pour l'agencement intérieur que pour la devanture, et d'un accompagnement technique à la mise en accessibilité.

→ **3^e mission** : opération « ma boutique à l'essai ». Il s'agit de travailler sur l'identification de locaux vacants bien placés en centre-ville, et de mettre en relation un bailleur et un porteur de projet, qui pourra sur un bail précaire à tarif préférentiel tester la viabilité de son projet avant de passer à la vitesse supérieure. Ce dispositif sécurise en même temps le bailleur et l'entrepreneur.

→ **4^e mission** : le lancement d'une étude de mise à plat de la signalisation commerciale des centres-villes.

Label « Vignobles et Découvertes » : un outil de valorisation du territoire

La destination « Pays de Thau » est devenue depuis le 1^{er} janvier 2013, la première destination de l'Hérault à décrocher le label national « Vignobles et Découvertes », attribué par les ministères du Tourisme et de l'Agriculture. Thau agglo a associé à cette démarche la CCNBT, et c'est ensemble que les deux communautés ont rejoint le cercle très fermé de destinations d'excellence en France. L'objectif est pluriel : améliorer la lisibilité de la destination « Pays de Thau », gagner en notoriété, fédérer et mettre en réseau les professionnels du patrimoine, du tourisme, de la conchyliculture et de la viticulture pour structurer une offre ambitieuse et de qualité. En clair, miser sur l'alliance « vins et coquillages » avec en creux la valorisation des paysages, du patrimoine et des terroirs, mais aussi des savoir-faire et des produits, afin de développer l'attractivité du territoire. Vignerons, conchyliculteurs, restaurateurs, hébergeurs, agences réceptives, guides touristiques et représentants des structures de tourisme et de loisirs... en tout, ce sont soixante professionnels qui ont adhéré à la démarche. Ils se réunissent chaque année sous la houlette de Thau agglo lors des Assises de l'oenotourisme pour faire un bilan des actions engagées et lancer des pistes. Attribué pour 3 ans, ce label est venu à échéance le 31 décembre dernier. Son renouvellement a été déposé par Thau agglo auprès de l'agence Atout France avec l'ambition de faire entrer dans la destination « Pays d'Hérault » la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée : « *Il y a une cohérence à élargir le périmètre* » explique Yves Michel, Vice-président délégué à l'économie et à l'attractivité du territoire. « *Puisque l'œnotourisme est le dénominateur commun à la*

3 QUESTIONS À

> **Yves Michel,**
Vice-président
d'agglomération,
Maire de Marseillan,
Délégué
au développement
économique
et à l'attractivité
du territoire



Thau agglo a repris la gestion des ZAE du territoire depuis mars 2015. Où en est-on aujourd'hui ?

Le transfert à l'agglo de la gestion de l'ensemble des ZAE du territoire est un signe fort de reprise en main du développement économique. Il s'agit de rendre notre territoire plus attractif pour les entreprises, et par voie de conséquence, de dynamiser l'emploi. Nous avons commencé par procéder à un état des lieux en lançant une étude de manière à évaluer pour chaque ZAE de ce qui doit être entrepris. Nous aurons les résultats sous peu. À partir de cette étude, un ordre de priorité va être défini en fonction de critères d'emplois et de taille des entreprises. En tout état de cause, d'ici la fin de l'année 2016, la zone Horizon Sud devrait être la première à être requalifiée.

Et pour les centres-villes ?

Ils ne sont pas oubliés. Nous les avons

accompagnés depuis 2005 via le dispositif FISAC. Dans ce domaine, Thau agglo a toujours fait figure de pilote. En 2014, du fait du désengagement de l'État, nous avons choisi d'augmenter notre participation pour rattraper la baisse des subventions et achever dans de bonnes conditions les opérations en cours. Cette année, nous venons de déposer des projets pour toutes les communes. A Marseillan, il est question de requalifier les halles, intérieur et extérieur, à Vic-la-Gardiole, de créer un marché de plein air, et à Frontignan, de réaménager le marché traditionnel. Pour d'autres communes, l'appel à projet concerne la signalétique des centres.

Concrètement, quelles sont les perspectives de développement économique à moyen termes sur le territoire ?

Elles sont importantes si nous savons tirer parti de tous nos atouts. En premier de notre situation géographique au carrefour d'axes de communication majeurs, en second d'un outil exceptionnel, un port de commerce en pleine modernisation qui a la particularité de pouvoir faire le lien mer/route/rail, en 3^e, de la diversité des activités économiques présentes sur le bassin de Thau, particulièrement dans le secteur du tourisme. Nous travaillons sans relâche à accroître l'attractivité du

territoire en organisant des actions d'animation et de promotion des produits des activités agricoles, de la pêche, et des cultures marines sur toute l'agglomération. Nous allons jusqu'à Paris où nous représentons le pays de Thau chaque année à la fête des vendanges de Montmartre. L'accroissement de cette attractivité passe aussi par la réalisation de nouveaux aménagements. Nous allons bientôt créer une nouvelle zone commerciale d'envergure, près de Balaruc-le-Vieux, à la sortie de l'A9. Nous avons acquis et nous allons aménager 11 ha supplémentaires aux Eaux-Blanches... J'en profite pour dire que pour l'attribution de ces nouvelles parcelles, nous donneront la priorité aux entreprises situées en façade sur l'avenue des Eaux Blanches et qui sont sur leur arrière mitoyennes de Flexys. Ce sera pour certaines une opportunité de se développer... Avec l'État et la Région, nous allons faire de Sète un pôle international de biologie marine avec la création de laboratoires et d'une plateforme de recherche et développement à la station IFREMER. Le bassin de Thau est particulièrement reconnu dans le domaine de la préservation des écosystèmes et le suivi de l'environnement littoral et marin. Vous voyez, ce ne sont pas les opportunités qui manquent.

destination, on ne peut pas en exclure bon nombre de terroirs d'appellation d'origine Picpoul et d'IGP qui se trouvent sur le territoire d'Hérault Méditerranée ». Le label « Vignobles et Découvertes » ne se contente pas d'être une distinction de qualité. Ses adhérents mouillent la chemise et s'engagent à participer à des manifestations organisées par l'agglomération pour la promotion des terroirs et de leurs produits.

Les événements « festifs »...

→ L'Oursinade

Les 11 et 12 mars, ce sera la seconde édition de l'Oursinade de Thau organisée en plein cœur de Sète, sur l'esplanade Aristide Briand. L'an dernier, cette grande guinguette à ciel ouvert autour de l'oursin et des produits du terroir a fait un tabac avec plus de 10 000 visiteurs.

→ Escale à Sète

Du 22 au 28 mars, la grande fête des traditions maritimes revient à Sète. Thau agglo va affréter des navettes fluviales à partir de l'entrée de la ville pour conduire les visiteurs jusqu'au centre de la manifestation. L'agglomération a réservé 200 m² dans le Village





Les Estivales dans les différentes communes de Thau agglo ont fait carton plein tout l'été dernier.

Partenaires. Un espace qui permettra d'accueillir des conférences de professionnels de la pêche et de la conchyliculture et des master-class.

→ **Festival Terroir d'images**

Du 26 au 29 mai, la ville de Frontignan accueille le 1^{er} festival œnovidéo dédié au vin en images, accompagné d'un concours. Seront éligibles toutes les vidéos et photos relatives à ce thème. Un jury présidé par un professionnel du cinéma désignera les lauréats. Le 1^{er} prix « Vidéo » sera récompensé en septembre au Sénat. Autour de ce festival, des animations agrotouristiques seront organisées en partenariat avec Thau agglo les 27 et 28 mai sur le quai Voltaire à Frontignan.

→ **Les Estivales**

L'été dernier, Thau agglo a organisé les jeudis soirs d'été une découverte des vins et produits du terroir dans des communes du Pays de Thau. Ces dégustations seront reconduites cette année : à Sète le 4 août, à Marseillan le 21 juillet, à Mireval le 28 juillet, à Sète le 4 août, à Frontignan le 11 août et à Balaruc-les Bains le 18 août.

→ **La Fête de l'anguille**

Ce rendez-vous convivial met à l'honneur une espèce typique de l'étang de Thau : l'anguille. Pour sa première édition en septembre dernier, 300 kilos de ce poisson serpentiforme ont été cuisinés. Cette année, la manifesta-

tion aura lieu mi-octobre. Son objectif est de faire connaître au public les métiers emblématiques et autres traditions ancestrales en lien avec ce poisson.

Bientôt un pôle de biologie marine à Sète

Dans le cadre du contrat État/Région, Thau agglo s'engage dans le futur projet de création d'une plateforme collaborative dans le domaine des sciences marines. CELIMER, c'est le nom de ce projet innovant, ouvert sur la société civile et les entreprises, qui prévoit d'aménager un espace technopolitain dédié aux entreprises (espace de rencontre et de bureaux mis à disposition des entreprises et des laboratoires de recherche et développement) afin de favoriser la collaboration public/privé dans le secteur environnemental marin. Porté par l'IFREMER, l'IRD et l'Université de Montpellier, ce projet permettrait également d'offrir des enseignements et des formations de qualité sur le domaine littoral et marin, en innovant avec la création d'un Master « Mundus » ouvert aux Français et aux étrangers sur le thème de la biodiversité marine. Son objectif est d'augmenter le nombre d'étudiants formés (français et étrangers), et d'impliquer les chercheurs dans des méthodes innovantes d'enseignement dans ce domaine. La mise en œuvre de ce projet se fera sur Sète à partir de la réhabilitation de la station



IFREMER. Un programme immobilier comprenant des espaces d'accueil pour des entreprises privées et des laboratoires (890 m²) sera réalisé. Montant total de l'opération : 2,22 M€ avec un financement de Thau agglo à hauteur de 700 000 €. L'étude de programmation va démarrer. Le projet devrait voir le jour d'ici 2018. Pour adapter l'offre d'hébergement, un campus de la mer sera créé. ■



Les Assises de l'œnotourisme à l'abbaye de Valmagne.

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 MARS 2016

L'OURSINADE DE THAU

CONCERTS ET DÉGUSTATIONS
PLACE ARISTIDE BRIAND, SÈTE



Plus d'infos sur :
www.thau-agglo.fr



Vendredi 11 mars 2016

À partir de 18h

Ouverture de la manifestation, en déambulation
par la « C^{ie} Swing'n'soul »

- * Inauguration et visite de stands en présence de François Commeinhes, sénateur-maire de Sète et président de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, d'Yves Michel, maire de Marseillan et vice-président de la Communauté d'agglomération, des vice-présidents et des élus communautaires.

- * Animations musicales avec « Swing'n'sardine »

À partir de 20h

Concert sur kiosque Franke

Samedi 12 mars 2016

À partir de 11h 30

En déambulation par la « C^{ie} Les Enjoliveurs »

- * Animations musicales : « Bacchus Délirium » (Jazz Band, le Swing, le New-Orléans et chansons françaises...)

À partir de 19h :

Concert sur kiosque Franke par la C^{ie} Les Enjoliveurs
« Soirée Medley » et « Les Marins d'Eau Douce » / la Chanson Française, guinguettes, etc.



Renouvellement urbain : ça continue

■

Dans le cadre des dispositifs OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain) et PIG (Programme d'Intérêt Général) qui accompagnent et subventionnent la rénovation privée de logements, une mission relais de 6 mois a été mise en place par Thau agglo pour coordonner les deux programmes. Explications...

Programmés sur 5 ans, les dispositifs OPAH-RU et PIG concernent l'amélioration du parc de logements privés. Ils ont été mis en œuvre sur le territoire en 2011, à quelques mois d'intervalle. Le PIG a démarré en janvier alors que son corollaire, l'OPAH-RU, est entré en vigueur en août de la même année : « OPAH-RU et PIG sont les deux versants de la même opération » explique-t-on au sein du service Habitat de Thau agglo. L'OPAH cible le centre ancien de Sète et le PIG, toutes les autres communes du territoire de Thau agglo, y compris la partie de Sète non couverte par l'OPAH. Ces programmes vont parvenir à échéance avec un léger décalage. Et c'est pour gommer ce décalage et pour finir d'instruire les dossiers en instance que l'agglo a mis en place une mission relais de 6 mois. L'objectif des élus est de reconduire ces actions pour les prochaines années afin de poursuivre et consolider l'intervention de Thau agglo dans ces centres anciens dégradés. Une évaluation des deux dispositifs a été lancée afin d'en déterminer les axes forts et d'optimiser la reconduction des programmes jusqu'en 2020. Il s'agit d'éviter toute interruption dans le traitement des dossiers et de poursuivre la mise en place de ces dispositifs qui outre la dimension de réhabilitation proprement dite du bâti,

Ils ont bénéficié du dispositif OPAH RU à Sète...



Josette Sonié, propriétaire occupante

À 82 ans, Josette Sonié est propriétaire d'un T2 situé en rez-de-chaussée, Grande rue Haute à Sète, dans le périmètre de réhabilitation urbaine, quartier Saint-Louis, qu'elle occupe depuis de nombreuses années. « J'ai une petite retraite et sans les aides, je n'aurais jamais pu faire les travaux » dit-elle. Sur les plus de 20 000 € investis des travaux de salubrité, de sécurité et d'optimisation énergétique, 91 % ont été financés par l'ANAH, le Conseil départemental et Thau agglomération. Mme Sonié a déboursé en tout et pour tout un peu plus de 2000 €. « C'est très avantageux. Avant, je pouvais difficilement aller à la salle d'eau à cause des escaliers qu'il me fallait monter. Je n'avais pas de chauffage fixe, seulement un poêle roulant, et pas d'eau chaude au robinet. Tout a été refait ». Tout, c'est à dire la reprise intégrale d'un

réseau électrique hors normes, l'installation d'un chauffe-eau et d'un chauffage avec reprise de l'isolation, le carrelage des sols, la peinture des murs et la création d'une grande salle de bain accessible. « Aujourd'hui, c'est plus luxueux, plus confortable et je me sens mieux chez moi » dit-elle.



Mélanie Giordano, propriétaire bailleur et syndic bénévole

Mélanie Giordano est propriétaire d'un appartement dans un immeuble de 11 logements situé rue Georges Brassens et syndic bénévole de la copropriété. C'est un immeuble « familial » : « Trois logements sont habités par leur propriétaire, 4 sont loués et 2 sont vacants » explique-t-elle. « Les façades et les parties communes étaient très dégradées, sols et murs, les réseaux d'eaux usées et la cage d'escalier, en mauvais état...

et bien sûr pas de minuterie ni d'interphone ». 25 000 € de subventions ont été attribuées à la copropriété et réparties à l'ensemble des propriétaires en fonction de leurs tantièmes. En complément, 3 propriétaires occupants à revenus très modestes ont été individuellement éligibles aux subventions ANAH, et ont reçu un financement sur leur quote-part de travaux.



Vincent Prouver, propriétaire bailleur

Directeur technique pour une grosse enseigne de construction immobilière, Vincent Prouver s'intéresse à la réhabilitation urbaine pour son propre compte. Et il n'y va pas par 4 chemins : « Je casse tout et je refais les volumes » dit-il. En 2013, il a acheté un immeuble rue Henri-Barbusse, dans le périmètre de rénovation quartier Révolution. « J'ai monté

l'opération avec le cabinet d'étude-conseil In Situ. C'est la 5^e opération de ce genre que je mène à bien ». L'immeuble n'avait subi aucune rénovation importante depuis sa construction. Résultat : toiture détruite en partie, murs et plafonds des parties communes et des logements très dégradés, sanitaires hors d'usage, électricité et chauffage hors-normes, absence d'isolation... Six logements ont été créés, du T2 au T4, tous loués en loyers conventionnés, entre 300 et 450 € par mois. « C'est ce qu'on appelle du logement social. Mon intention n'est pas de revendre. Je suis dans une perspective d'épargne » explique Vincent Prouver. Investissement total : près de 300 000 € subventionnés à plus de 50 % par les financeurs institutionnels : ANAH, Département et Thau agglomération. Au résultat, une réalisation très propre et des appartements très agréables, appréciés de leurs locataires. « Je n'ai pas besoin de mettre d'annonce pour louer : l'information fonctionne de bouche à oreille ». **Toutes les infos utiles pour contacter Urbanis (PIG) et In Situ (OPAG RU) en page 2.**

améliorent l'image des quartiers et concourent au mieux vivre de leurs habitants.

La mission relais à la loupe

La mission relais adossée au PIG va consister à accompagner dans leurs démarches les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs afin de finaliser les dossiers en cours d'instruction. Il s'agira notamment de contrôler la bonne exécution des travaux et d'aider les propriétaires à constituer leur demande d'acompte et de solde auprès des différents financeurs. C'est le bureau d'études Urbanis mandaté par Thau agglomération qui réalisera cette mission relais. Pour les nouvelles candidatures à de futures opérations programmées (réhabilitation pour un propriétaire occupant ou réalisation de logements à loyers maîtrisés, dans le cas d'un propriétaire bailleur), Urbanis apprécie la recevabilité des projets, renseigne les candidats, prodigue conseils techniques et financiers, aide à la constitution des dossiers et contrôle le bon déroulement des opérations. Dans les cas des situations d'insalubrité avérée, Urbanis continue de prendre en charge l'accompagnement des ménages repérés et suivis par les services sociaux dans la continuité des actions déjà engagées. ■

Urbanis : de nouvelles permanences

L'Opération PIG de Thau (2011-2015) prévue pour une durée de 5 ans s'est achevée en janvier 2016. Thau agglomération a confié à Urbanis une mission relais de 6 mois, pour accompagner les personnes ayant un dossier en cours, afin d'en assurer le suivi. Jusqu'en juillet, Urbanis se tient à la disposition du public pour répondre à toutes questions concernant l'amélioration de l'habitat (aides financières, techniques).

→ Pour contacter l'équipe Urbanis

> Elle est à votre écoute au 04 99 52 97 92

En cas d'indisponibilité, un répondeur est à votre disposition.

> Elle est joignable par mail : pigthauagglo@urbanis.fr

→ Pour la rencontrer / obtenir des informations sur les aides à l'amélioration de l'habitat

> Pendant la mission relais, les permanences sur Balaruc-les-Bains et Frontignan sont supprimées.

> Une permanence a lieu 2 fois/mois, le 2^e et 4^e lundi, de 9h à 11h, à la Maison de l'Habitat de Sète (17 rue Pierre-Semard).



Salle comble pour la 1^{re} réunion publique



Le 21 décembre, Thau agglo invitait les habitants à venir découvrir le grand projet de « quartier durable » qui redessinera l'entrée Est de Sète dans quelques années.

Les contours du futur projet

C'est ensuite le cabinet d'architecture responsable de l'étude de terrain qui a pris le relais pour expliquer, projection à l'appui, ce que serait ce projet. Gommant les friches industrielles et ferroviaires, cette requalification urbaine de grande envergure portée par Thau agglo entend répondre aux besoins actuels des habitants de l'agglomération. Prévue de longue date dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU), elle s'appuie sur la volonté de renouveler une ville autour de son port, tout en créant un cœur d'agglomération ouvert et attractif. Le nouveau quartier va s'étendre depuis les bords du bassin du Midi jusqu'au canal de la Peyrade. Il se développera sur 55 ha, auxquels s'ajouteront 11 ha récupérés sur la ZAC des Eaux-Blanches. Un emplacement à très fort potentiel du fait de la proximité du futur PEM (Pôle d'échange multimodal) autour de la gare et du centre-ville.

Les objectifs

Ce projet sera réalisé en 2 phases (2025 et 2035). Son premier objectif est de répondre aux besoins en logements du territoire en renforçant l'offre en cœur d'agglomération. En lien avec ce développement urbain maîtrisé, il se propose d'organiser les conditions d'un nouvel élan économique. En limitant l'étalement des constructions en périphérie de ville, il concourt également à la protection de l'environnement et au maintien des surfaces agricoles. La restructuration des transports en commun, la diversification des modes de transports et la mise en place de nouvelles infrastructures routières, permettront en outre de fluidifier la circulation et de désenclaver la ville-centre. Autour du futur PEM (Pôle d'échanges multimodal), un nouvel axe Est-Ouest sera créé et des connexions favoriseront les relations entre les quartiers. En attendant, à l'exception des travaux d'accès au port et à la ZAC Entrée Est Secteur Sud, déjà en cours, la réalisation du quartier Est va s'étaler sur le long terme, avec un premier coup de pioche prévu fin 2018. Quant à la réalisation du Pôle culturel, dont le Conservatoire à rayonnement intercommunal et l'antenne des beaux-arts, elle est déjà sur les rails, avec un ambitieux projet architectural signé Rudy Ricciotti, l'auteur du Mucem de Marseille (voir article p. 10-11). ■

Le sujet passionne les habitants de l'agglomération. Ils étaient presque 200 dans la salle, certains assis au sol dans l'allée centrale, d'autres debout à l'entrée, pour écouter la présentation du projet « Sète Entrée Est – 2015/2035 ». Entouré de Pierre Bouloire, Vice-président délégué à l'aménagement de l'espace communautaire, Norbert Chaplin, Vice-président délégué à la mobilité, Emile Anfosso, Vice-président délégué à la gestion des déchets et directeur de l'OPH de Sète, le Sénateur-maire de Sète, François Commeinhes, a ouvert la réunion en sa qualité de Président de l'agglomération en repositionnant le projet dans son contexte et en rappelant les grands enjeux du territoire, démographiques, économiques et environnementaux. « *Le véritable cœur d'agglo, c'est le triangle entrée Est de Sète/Frontignan-Lafarge/Balaruc. On ne peut plus voir l'urbanisme à l'ombre de son clocher. La bonne échelle, c'est l'agglomération [...] mais il est indispensable de consulter la population. Si aujourd'hui la salle est comble, c'est qu'il y a des attentes* » a déclaré François Commeinhes.

Pour réellement inclure la population dans la concertation, Thau agglo a mis à disposition du public jusqu'en mars un registre à l'hôtel d'agglomération où chacun a pu noter ses questions et ses propositions. Des questions et des propositions qui serviront de base à la toute prochaine réunion prévue ce 10 mars.



PROJET URBAIN

ENTRÉE EST SÈTE

2^{NDE} RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 10 MARS 2016, À 18H

48 BIS QUAI DES MOULINS, À SÈTE



Echangeons
ensemble sur la première
phase du projet



POURSUIVONS LE DIALOGUE
AU CŒUR DU SITE

www.thau-agglo.fr





Les infos des Communes

THAU

Deux Marseillanais au 4L Trophy

Marion et Guilhem, deux jeunes marseillanais participent à la 19^e édition du rallye 4L Trophy (du 18 au 28 février). Tout a débuté il y a un an, après avoir acheté puis retapé une vieille 4L, les deux étudiants ont trouvé des sponsors afin de boucler leur budget et de généreux donateurs car ils embarqueront du matériel et des fournitures scolaires destinés aux enfants les plus démunis du Maroc. Les équipages, composés d'étudiants de 18 à 28 ans, avaleront 6000 km de routes et de pistes à travers la France, l'Espagne et le Maroc. Une cérémonie de remise des dons, organisée en partenariat avec l'association Enfants du désert, clôturera ce rallye.



MARSEILLAN



Agenda 21 : c'est parti !



VIC-LA-GARDIOLE

Une réunion publique de concertation se tiendra le 16 mars, à 19h, à la Salle des Fêtes, pour construire ensemble le programme d'actions Agenda 21. Ce projet ambitieux regroupe les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises autour d'une même idée : l'avenir de la commune qui concilie la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Commencé en 2011, l'Agenda 21 Vicois est relancé à l'initiative de Madame le Maire Magali Ferrier : « *Cela permettra de réorienter notre village vers un développement respectueux de notre patrimoine, des gens qui y vivent en soutenant une économie locale. Pour cela nous aurons besoin de chacun de vous !* ». Pour cette soirée de lancement, la commune compte sur les avis des habitants qui sont de véritables « experts du quotidien ». À travers des présentations et témoignages, chacun pourra donner son avis sur des thématiques comme « Énergie », « Habitat », « Transports », « Solidarité » ou « Biodiversité ».



MIREVAL

Des ateliers mémoires

Le CCAS de Mireval, le Clic Géronthau et la fédération départementale des Familles rurales ont proposé aux seniors des ateliers mémoires du 18 novembre 2015 au 3 février 2016. Les 10 séances de 2h30 animées par Evelyne Bonnel ont permis aux Mirevalais volontaires de travailler ludiquement la question de la mémoire, entre dédramatisation et (ré)apprentissage de cette formidable boîte à outils ! Objectifs atteints pour les Mirevalais volontaires qui se sont prêtés au jeu du travail de la mémoire comme s'ils retournaient sur les bancs de l'école : apport théorique sur les différents types de mémoire, conseils, exercices ludiques écrits et oraux pour entretenir sa mémoire et lien social renforcé.



FRONTIGNAN

Réseau pluvial

Pour réduire les ruissellements de surface qui dévalent, en cas de fortes pluies, depuis l'avenue de la Gardiole vers le point bas du quartier des Près Saint-Martin, des travaux ont été réalisés en février (8500 €) rue de la Gendarmerie, en concertation avec les riverains du quartier. Une seconde opération est prévue rue des Airoilles en 2016. À terme, le schéma directeur en cours d'étude définira l'ensemble des actions à mettre en œuvre en matière de gestion des eaux pluviales à l'échelle du territoire de la commune.



BALARUC-LES-BAINS

Les Thermes récompensés

Balaruc-les-Bains est décidément une station thermale à la pointe de l'innovation. En novembre dernier, les Thermes de Balaruc-les-Bains recevaient, à l'occasion des Journées d'Automne du Thermalisme, le prix de l'innovation pour son lit d'application de boue thermique, développé et breveté spécialement pour Balaruc-les-Bains. Cette récompense fait suite à celle reçue au printemps, au niveau européen. Une exclusivité balarucoise que 51800 curistes ont pu apprécier au cours de leur séjour thermal en 2015. Une fréquentation en hausse de plus de 12 % par rapport à la saison 2014, qui conforte les thermes de Balaruc dans son rang de 1^{re} station thermale de France.



Une nouvelle salle des mariages



MARSEILLAN

Une nouvelle salle des mariages est actuellement en cours de création en lieu et place de l'ancienne bibliothèque et des foyers masculin et féminin. Les travaux initialement prévus début septembre ont été décalés pour cause de désamiantage des bâtiments. Le montant des travaux s'élève à 65 000 €. Le chantier devrait se terminer début avril 2016. Cette nouvelle salle pourra accueillir, entre autre, les personnes à mobilité réduite.

Des jardins partagés à l'Île de Thau



SÈTE

La ville de Sète vient d'acheter une parcelle de terrain privé de 170 m² située le long du boulevard Mendès-France pour la transformer en jardins partagés. Pour François Commeinhes, le sénateur-maire de Sète, c'est la concrétisation d'un engagement de campagne en faveur du bien-être des Sétouais et du développement du lien social. Avant de permettre aux familles d'accéder à ce lopin de terre, des travaux de réhabilitation sont nécessaires. Ils ont commencé le 4 janvier dernier et vont durer 7 mois. Une trentaine de potagers devraient bientôt voir le jour. Une charte d'utilisation sera élaborée dans le cadre du programme « Vert demain », visant à proscrire les engrais chimiques et les pesticides. En attendant, la remise en état des lieux sert déjà une action de solidarité puisque, dans le cadre de la Politique de la ville, un chantier d'insertion permet à 12 personnes d'y travailler. À terme, les stagiaires de ce chantier devraient obtenir une qualification dans les métiers du bâtiment et des espaces verts. Le futur jardin aura également un rôle pédagogique puisqu'il s'ouvrira aux écoliers de la ville.



Scène ouverte

BALARUC-LE-VIEUX

Le 20 mars, à 17h, ce sera le 3^e rendez-vous de l'année à la salle polyvalente de la nouvelle Scène Ouverte. Ce moment de rencontres musicales donne la possibilité aux musiciens et chanteurs de présenter un projet ponctuel ou, pour certains, de « tester » leurs compositions en public ! Il est ouvert aux élèves de l'école et aux musiciens extérieurs. Pour s'inscrire, télécharger la fiche sur le site www.ville-balaruclevieux.fr et la retourner à l'adresse mail : ecoledemusique@ville-balaruclevieux.fr ou par courrier à : Mairie de Balaruc-le-Vieux, Service Culturel/Scène ouverte, 17 place de la mairie, 34540 Balaruc-le-Vieux.



Trophée des sportifs

BALARUC-LE-VIEUX

La salle polyvalente accueillera le 24 mars, à 18h30, la traditionnelle « Remise des Trophées des Sportifs », récompensant ainsi les compétiteurs amateurs ou expérimentés, bénévoles et entraîneurs, pour leur investissement tout au long de l'année écoulée. Lors de cette édition 2016, la municipalité mettra à l'honneur Nathalie Viel-Gouarin, cavalière handisport et vice-championne de France 2015 dans la catégorie dressage. Les balarucois sont invités à venir encourager les récipiendaires durant ce moment de convivialité.



VIC-LA-GARDIOLE



Artiste en herbes

Désireux de renforcer son offre d'animation pour les adolescents vicois, le Service Enfance Jeunesse a souhaité s'associer à l'école de musique « Vic Music » pour élaborer un tout nouveau projet dénommé « Artiste en herbe ». En dehors des traditionnelles activités proposées, ce projet permettra ainsi d'offrir une animation culturelle favorisant la mixité sociale, la rencontre et l'échange. Le groupe de musique se réunira tous les vendredis soirs, afin d'écrire, composer et interpréter ses propres morceaux. À terme, le souhait du Service Enfance Jeunesse et de l'école de musique est de permettre à ce jeune groupe d'assurer des représentations, notamment pendant la fête de la musique ; assurément un excellent moyen de montrer l'énergie et le potentiel que peuvent avoir les adolescents pour dynamiser la commune.

Concertation : des conseils de quartiers



FRONTIGNAN

Pour tous les travaux dans les quartiers de la commune, qu'il s'agisse de voirie, d'éclairage, de sécurité, d'espaces verts..., la Ville a posé la concertation comme méthode de travail. Rien n'est fait sans l'avis et l'aval des conseils de quartiers et des riverains, réunis avant chaque opération. Lors de ces rencontres, la Ville émet des propositions qui sont débattues afin d'être au plus près des besoins. Chaque remarque



compte ! Depuis le début de l'année, 5 rencontres avec les riverains ont déjà été organisées dans plusieurs quartiers.

Le Trésor Public de Marseillan a fermé



MARSEILLAN

Le centre des Finances Publiques de Marseillan a fermé ses portes le 24 décembre. Pour toute question relative aux problématiques du secteur public local (démarche concernant Marseillan et les communes du Bassin de Thau), les agents du service public sont invités à prendre contact avec la Trésorerie de Frontignan. Pour toute question en rapport avec la fiscalité, la population marseillanaise est invitée à prendre contact avec le Service des Impôts des Particuliers de Pézenas – 8 place du 14 juillet à Pézenas – Téléphone : 04 67 90 00 – Email : sip-sie.pezenas@dgfip.finances



L'eau pour nous, ça coule de source

Les Élus d'Opposition ont saisi le Préfet de l'Hérault au titre du Contrôle de Légalité sur la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Sète portant sur le service de distribution d'eau potable.

En effet, nous contestons la décision d'augmenter la surtaxe communale : elle aurait vocation à financer un programme de travaux réalisés et financés par la Commune de Sète. Une hausse pour l'usager de 17 %/m³, bien plus importante que le coût des travaux qu'elle est censée financer ! Elle n'apparaît pas sur les factures : elle est intégrée dans le m³ facturé, mais supportée par l'usager sans pénaliser le délégataire VEOLIA !

Mais qu'a fait Véolia pendant 31 ans de contrat de délégation de service public ? Les canalisations sont vétustes et ce serait à l'usager de payer ?!!

La majorité municipale justifie les deux prolongations du contrat avec Véolia par le nécessaire transfert de cette compétence à Thau Agglo, mais c'est l'absence de réflexion et de concertation qui a acculé la Ville de Sète à prolonger le contrat. Citons la Ville de

Frontignan qui a décidé d'organiser « un grand débat citoyen » sur la question et d'inscrire dans le programme électoral de la majorité actuelle, la création d'une régie publique intercommunale de l'eau potable.

Quant à la Ville de Montpellier, elle a réalisé 10 % d'économie sur le prix du m³ d'eau et 30 % consacrés à réhabilitation des réseaux ! Le mardi 9 février, le Comité des Usagers du Bassin de Thau pour le retour en régie publique de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées a rassemblé plus de 150 personnes lors de la diffusion du film de François Guieu « Vague citoyenne » à Sète.

Une étape marquante dans cette action que nous soutenons, car ce film précise le Comité est « à l'image d'une population qui non seulement dénonce des pratiques contestables mais qui veut surtout que l'équité et l'éthique l'emportent ».

**Les Élus Communautaires de l'Opposition
« Puissance Sète Le Rassemblement »**

Aucun autre texte
de l'opposition ne nous est parvenu pour cette rubrique.



Thau
AGGLO

JARDIN ANTIQUÉ

MÉDITERRANÉEN

Le 20 mars
le printemps est là,
le JAM aussi

Plus qu'un jardin, une culture.

Rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
(Bus ligne n°10 - Arrêt "Le Port")
04 67 46 47 92
www.thau-agglo.fr



Escale à Sète, c'est du 22 au 28 mars



Nous vous attendons nombreux sur le stand de Thau agglo (quai du Maroc) qui proposera durant escale à Sète des animations « Escales du chef », avec des dégustations et des initiations quotidiennes aux saveurs maritimes de Thau.

Au programme

Quand ?	Par qui ?	Thème « Escale du chef » ?	Les invités à l'honneur
Mardi 22 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Engagez vous dans la cuisine ! » initiation jeune public	CFA SETE Participation des centres aérés
Mercredi 23 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Accords Cuisine maritime de Thau et Nolly Prat » – master class de cuisine – dégustations mets/vins	Confrérie Marseillan + Chefs restaurateurs de différents villages de Thau Agglo
Jeudi 24 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Accords Cuisine maritime de Thau et Muscat de Frontignan » master class de cuisine – dégustations mets/vins	Confrérie Frontignan + Chefs restaurateurs de différents villages de Thau Agglo
Vendredi 25 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Accords Cuisine maritime et Vins de Thau » – master class de cuisine – dégustations mets/vins	Chateau de la Peyrade + Chefs restaurateurs de différents villages de Thau Agglo
Samedi 26 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Saveurs de la pêche en pays de Thau » – master class de cuisine – dégustations mets/vins	FRANCE FILIÈRE PÊCHE
Dimanche 27 17 h-19 h	Confrérie Sète 1001 pates	« Saveurs de ostréicoles en pays de Thau » – master class de cuisine – dégustations mets/vins	Huîtres Licciardi (Partenaire Escale) + Chefs restaurateurs de différents villages de Thau Agglo
Lundi 28 10 h-13 h	SRCM	Grand concours d'écaillers concours officiel	SRCM Huîtres Licciardi (Partenaire Escale)

À noter ! Thau agglo met en place durant 3 jours les 25, 26 et 27 mars la gratuité des bus pour tous, et sur tout le territoire. Un parking de « déchargement » est également mis en place aux Eaux Blanches avec 2500 places de véhicules, avec des navettes vers le centre-ville de Sète.

ESCALE à SÈTE UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL LE MONDE MARITIME EN FÊTE

- ✓ **Prestigieuses nations maritimes à l'honneur** avec les grands voiliers des marines militaires et une programmation culturelle dédiée aux pays invités.
- ✓ **Traversée historique entre Barcelone et Sète** des plus grands voiliers du monde toutes voiles dehors et spectaculaire parade d'arrivée dans le port de Sète pour ouvrir les festivités
- ✓ **Rassemblement de 120 navires légendaires** parmi lesquels 4 mâts, goélettes, voiles latines, vapeurs, accostés en cœur de ville sur plus d'un kilomètre de quai
- ✓ **Armada d'animations authentiques** pour tous les âges durant une semaine dans les différents villages marins, plus de 1000 intervenants culturels, sportifs et professionnels :

- **A voir :** Parades en mer et à terre, musiques (100 concerts, chants et musiques maritimes des 5 continents, sur scène, à bord, à quai ou en tavernes), spectacles nautiques (joutes, rame, voile, capelet)...
- **A faire :** Navigation, rencontres des marins (conférences, causeries) initiations matelotage, chants marins, parc d'attractions maritimes enfants, expositions, village exposants marins, ...
- **A savourer :** La pêche est naturellement au cœur de la fête des traditions maritimes. Et avec elle, c'est toute la gastronomie sèteoise qui fait la part belle aux produits de la Méditerranée. Les recettes familiales seront exceptionnellement valorisées dans les restaurants, dans les halles et les guinguettes partenaires...

UNE SEMAINE DE TEMPS FORTS

- ✓ **MARDI 22:** Parade d'arrivée traversée des grands voiliers Barcelone-Sète
- ✓ **MERCREDI 23:** Rencontre des équipages du bout du monde
- ✓ **JEUDI 24:** Parade de la flotte Catalane, Marine Nationale en escale
- ✓ **VENDREDI 25:** 100 bateaux traditionnels arrivent en cœur de ville
- ✓ **SAMEDI 26:** Ouverture officielle, grand défilé des équipages, ouverture de la grande scène et spectacles nautiques
- ✓ **DIMANCHE 27:** Fête du port de pêche et des saveurs maritimes
- ✓ **LUNDI 28:** Parade de départ grands voiliers sous voiles

Premier évènement dédié au patrimoine maritime sur toute la méditerranée

Edition 2016 :

- **350 ans du Port de Sète et du Canal du Midi**
- **1er rendez-vous sur la façade maritime de la future grande Région**

Les fêtes maritimes biennales Escale à Sète sont organisées par une association de gens de mer et de passionnés pour célébrer et contribuer à la sauvegarde des traditions maritimes au cœur du principal port de pêche français en Méditerranée.

Avec l'adhésion de toute la population et du monde maritime, la participation des associations, des institutions publiques, des partenaires privés et de l'ensemble des médias, ce rendez-vous international est devenu **le premier évènement méditerranéen dédié au patrimoine maritime**, rassemblant en 2012 et en 2014 plus de 250 000 visiteurs autour de 120 bateaux traditionnels, près de 1 000 intervenants authentiques et la présence de plusieurs Marines Nationales.

1er rendez-vous sur la façade maritime de la future grande Région, la prochaine édition d'Escale à Sète célébrera également du 22 au 28 mars 2016, le **350ème anniversaire du Port de Sète et du Canal du Midi**.

Cette manifestation historique, soutenue par l'ensemble des collectivités territoriales et plus de 50 entreprises partenaires (70% de fonds privés), est un évènement exceptionnel, réunissant les acteurs du patrimoine maritime venus des 5 continents avec :

- ✓ Une traversée historique des plus grands voiliers du Monde entre Barcelone et Sète, copilotée avec le Musée Maritime de Barcelone
- ✓ Un village dédié à la Catalogne et un village réunissant les institutions du tourisme français et étranger
- ✓ 350 du port et mise en lumière du patrimoine fluvial du canal du midi
- ✓ La présence de plusieurs bateaux d'États et de leurs ambassades
- ✓ Un partenariat avec la Marine Nationale
- ✓ Le patrimoine gastronomique et musical omniprésent
- ✓ Une armada authentique d'animations, de navires et de gens de mer

La portée d'intérêt général de cette **grande fête populaire**, s'inscrit dans des domaines transverses, comme le tourisme, la culture, le rayonnement des armées, le lien social ou encore l'environnement. Grâce à l'engagement de tous et notamment à la reconnaissance institutionnelle nationale, Escale à Sète fait rayonner la culture maritime de notre ville, de notre région et de notre pays sur toutes les mers et océans du monde.

Au théâtre Molière



© EMMANUELLE ALAS

Musique

Quatuor Elysée

Dvorák – Rachmaninov –
Tchaïkovski
Le meilleur des écoles russes
et françaises.

> Le 11 mars, à 20 h 30



© GALA COLLETTE

Chansons pour les petites oreilles

Elise Caron
Des chansons à chuchoter
au creux de l'oreille.

> Le 19 mars, à 17 h

Claude Nougaro

par Babx, André Minvielle &
Thomas de Pourquery
Un hommage musical rendu
à un orfèvre des mots.

> Le 30 mars, à 20 h 30



DR

Laurence Equilbey

dirige le Choeur et l'Orchestre
national Montpellier Languedoc-
Roussillon

Près de 100 choristes et musiciens
sur la scène du Théâtre Molière

> Le 8 avril, à 20 h 30

Danse

Badke

Koen Augustijnen et Rosalba
Torres Guerrero (Les ballets C
de la B) – Hildegard De Vuyst
(KVS) (Belgique)

Un feu d'artifice d'une irrésistible
énergie collective.

> Les 17 et 18 mars, à 20 h 30



© DANNYWILLEMS

Théâtre

26 000 couverts

À bien y réfléchir, et puisque
vous soulevez la question,
il faudra quand même trouver
un titre un peu plus percutant.
Un esprit burlesque, décalé
et poétique.

> Les 7 et 8 mars à 20 h 30 et le 9 mars à 19 h



DR

El Duende

Federico García Lorca –
Alexandre Romanès –
Benjamin Barou-Crossman
J'ai retrouvé chez les Tsiganes
le monde de mon enfance

> Création de la Scène Nationale,
itinérante dans nombreuses communes
du 12 au 31 mars. Voir toutes les dates
sur www.theatredesete.com



© YOLANDE JIMENEZ

Lyrique

La Veuve joyeuse

Franz Lehár – Claude Cuguillère –
Fabrice Lelièvre

Une Veuve d'une grisante légèreté

> Le 3 avril, à 15 h



© ATL PRODUCTIONS

Ça nous emmènerait si loin

Didier Gauduchon – Nickel
Carton Cie

La magie des images

> Les 1^{er} et 2 avril, à 20 h 30

Arlequin poli par l'amour

Marivaux – Thomas Jolly –
La Piccola Familia

Un théâtre populaire, intelligent
et festif

> Le 5 avril à 20 h 30 et le 6 avril à 19 h

Peau d'âne

Charles Perrault – Jean-Michel
Rabeux

Emmener petits et grands
jusqu'au ravissement

> Le 13 avril, à 19 h

Quand le Diable s'en mêle

d'après *Léonie est en avance*,
Feu la mère de Madame, *On
purge Bébé* – Georges Feydeau –
Didier Bezace

De la comédie à l'état pur, drôle,
brillante et intelligente

> Le 3 mai à 20 h 30 et le 4 mai à 19 h

© GUY SIMON

Centre balnéaire Raoul Fonque



TARIFS

TARIFS "BLEU"
PÉRIODES SCOLAIRES DU LUNDI AU VENDREDI
Adulte : 4.20 €
Aquapass bleu : 28 €, la carte de 10 entrées

TARIFS "ORANGE"
PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES ET WEEK-ENDS
Adulte : 4.80 €
Aquapass orange : 37 €, la carte de 10 entrées
Carte 1 semaine pendant les vacances :
16 € pour les moins de 12 ans et 20 € pour les adultes

TARIFS TOUTES PÉRIODES

Moins de 5 ans : gratuit	Groupe à partir de 10 : 3.60 €
Tarifs réduits* : 2.90 €	Aquapass moins de 12 ans : 23 €
Carte VIP : 2.20 €	Annuel : 196 €

* **TARIFS RÉDUITS** : Enfants de moins de 12 ans, étudiants, chômeurs, RSA, handicapés, famille à partir de 3 personnes (parents, enfants)

INFORMATIONS ET PLAN D'ACCÈS



Direction Montpellier
Direction la Corniche
Direction plages

- Shorts et paréos interdits
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de plus de 16 ans
- Les enfants de 10 à 12 ans doivent être munis d'une autorisation parentale
- Casier individuel (pièce de 1€)
- Possibilité de réservation pour les groupes
- Modes de paiement acceptés : espèces, chèques et CB

CENTRE BALNÉAIRE RAOUL FONQUERNE
1 CHEMIN DES POULES D'EAU - 34200 SÈTE
TÉL. 04 99 04 76 50 - FAX: 04 67 53 95 00
piscine.fonquerne@thau-agglo.fr



SPORTS ET LOISIRS

CENTRE BALNÉAIRE RAOUL FONQUERNE



BASSIN SPORTIF, PISCINE À VAGUES, BASSIN AVENTURE AVEC TOBOGGAN, JACUZZI, BAINS À REMOUS, SOLARIUM, SALLE DE REMISE EN FORME, MUSCULATION...

Médiathèques

Nouveaux horaires



Médiathèque Mitterrand

> HORAIRES D'HIVER

Mardi : 10 h / 12 h 30 – 14 h / 18 h

Mercredi : 10 h / 18 h

Judi : 10 h / 12 h 30 – 14 h / 18 h

Vendredi : 14 h / 19 h

Samedi : 10 h / 18 h

HORAIRES D'ÉTÉ (juillet et août)

Du mardi au samedi : 14 h / 18 h

<http://mediatheques.thau-agglo.fr>

BASSIN SPORTIF

PÉRIODES SCOLAIRES :
Lundi et mardi de 12h à 14h
Mercredi de 12h à 17h45
Jeudi et vendredi 12h à 14h / 15h30 à 19h45
Samedi de 12h à 18h
Dimanche et jours fériés de 10h à 18h

PÉRIODES VACANCES (A PARTIR DU LUNDI) :
Lundi, mardi et mercredi de 12h à 18h45
Jeudi et vendredi de 12h à 19h45
Samedi et dimanche de 10h à 18h45

SALLE DE REMISE EN FORME

BASSINS LUDIQUES

BASSIN À VAGUES ET SPA

PÉRIODES SCOLAIRES
Mercredi de 13h15 à 17h45
Jeudi et vendredi de 15h30 à 19h45
Samedi de 12h à 18h
Dimanche et jours fériés de 10h à 18h

PÉRIODES VACANCES
Lundi, mardi et mercredi de 13h15 à 18h45
Jeudi et vendredi de 13h15 à 19h45
Samedi et dimanche 10h à 18h45

BASSIN AVENTURE

PÉRIODES SCOLAIRES
Mercredi de 12h à 17h45
Jeudi et vendredi de 15h30 à 19h45
Samedi de 12h à 18h
Dimanche et jours fériés de 10h à 18h

PÉRIODES VACANCES
Lundi, mardi et mercredi de 12h à 18h45
Jeudi et vendredi de 12h à 19h45
Samedi et dimanche 10h à 18h45

LES HORAIRES

Lundi au vendredi	Samedi
9h à 10h15	9h à 10h15
10h30 à 11h45	10h30 à 11h45
12h15 à 13h30	12h15 à 13h30
14h15 à 15h30	
16h à 17h15	
17h45 à 19h	
19h15 à 20h30	

Bootcamp : Footing, agrès et renforcement musculaire sur la plage (13€ la séance)

Aquarando : Marche avec bâtons et aqua jogging (50€ les 5 séances)

LES TARIFS

TARIF ANNUEL			TARIF TRIMESTRIEL	
1 COURS 222€	2 COURS 314€	3 COURS 354€	1 COURS 102€	2 COURS 142€

Au delà de 3 cours par semaine, le cours supplémentaire est de 42€

1h15 d'activité sur des appareils récents et adaptés avec des dominantes musculation/cardio-training, cardio-abdo.

Les abonnements donnent accès aux bassins pendant les ouvertures au public durant le temps de l'abonnement.

Médiathèque Malraux

> HORAIRES D'HIVER

Lundi : 9 h / 12 h 30
Mardi : 14 h / 18 h
Mercredi : 10 h / 17 h
Jeudi : 9 h / 12 h 30
Vendredi : 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 17 h

HORAIRES D'ÉTÉ (juillet et août)

Lundi, mardi jeudi et vendredi : 9 h / 12 h 30
Mercredi et samedi : 10 h / 17 h

Médiathèque Montaigne

> HORAIRES D'HIVER

Mardi : 10 h / 12 h – 14 h / 19 h
Mercredi : 10 h / 18 h
Jeudi : 10 h / 13 h
Vendredi : 14 h / 19 h
Samedi : 10 h / 17 h

HORAIRES D'ÉTÉ (juillet et août)

Du mardi au samedi : 9 h / 13 h

L'ESCALE

FAITES

EN BUS

26.27.28 MARS

BUS GRATUIT

"POUR ALLER VOIR
LES BÔ BATHAUX"



Toutes infos utiles sur :
www.mobilite.thau-agglo.fr